

Fiche restrictions marchandises par pays

(février 2024)

A

Afghanistan

Objets interdits : boissons alcoolisées, jouets, tapis, plantes, matières liquides, jeu d'échecs.

Dispositions particulières : aucune

Les colis avec des produits de pharmacie et de parapharmacie doivent obligatoirement être accompagnés d'une ordonnance médicale

Afrique du sud

Objets interdits: pierres et métaux précieux, cigarettes, loteries, vêtements, chaussures usagées.

Dispositions particulières : les colis-cadeaux dont le poids est inférieur à 5kg et dont la valeur ne dépasse pas 10 rands peuvent être importés sans permis.

Albanie

Objets interdits : armes et munitions, conserves et nourritures pour animaux, médicaments non dénommés.

Disposition particulière: aucune

Algérie

Objets interdits: articles usagés (vêtements, chaussures, linges, couvertures, accessoires d'habillement). Produits anticonceptionnels, biberons, produits agricoles, produits chimiques, urnes funéraires, armes, munitions, valeurs mobilières, loteries.

Une licence d'importation délivrée par le Ministère de la Santé et de la Population est obligatoire pour les produits pharmaceutiques.

Règles générales des importations de marchandises en Algérie : elle est soumise à l'autorisation préalable (licence) des services compétents du pays de destination.

Des tolérances sont néanmoins prévues pour les cas suivants :

1. Colis renfermant des marchandises d'une valeur inférieure à 60 dinars algériens pour un même destinataire sous réserve que les envois de l'espèce ne dépassent pas un total de 240 dinars algériens pour une période de douze mois.
2. Colis ne présentant pas un caractère commercial, adressés par des particuliers à des particuliers dans la limite d'un poids maximal de 12 kg (les effets usagés sont exclus de cette tolérance).

Allemagne Non-renseigné

Angola

Objets interdits : tabac, allumettes, chèques de voyage.

Dispositions particulières : aucune.

Anguilla

Objets interdits : vêtements usagés, arbres, plantes, fruits.

Dispositions particulières : aucune.

Antarctique Non Renseigné

Antilles néerlandaise

Objets interdits : sauf en valeur déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux. Armes et munitions.

Dispositions particulières : aucune

Arabie saoudite

Objets interdits : boissons alcoolisées, liqueurs, armes, billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage.

Dispositions particulières : toute importation d'appareils électroménagers électriques et leurs accessoires doit être accompagnée d'un certificat en langue arabe en conformité aux normes saoudiennes.

IMPORTANT : les colis portant la mention "République d'Arabie Saoudite" sont confisqués à l'arrivée.

Argentine

Objets interdits : alcools, armes et munitions, huiles minérales.

Nota : le linge et les vêtements usagés sont admis moyennant un certificat de désinfection délivré par l'autorité compétente du pays d'origine et autorisé par les services consulaires argentin.

Dispositions particulières : aucune.

Arménie

Objets interdits : argent et autres valeurs.

Dispositions particulières : aucune.

Aruba

Objets interdits : sauf en Valeur Déclarée, billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux. Armes et munitions.

Dispositions particulières : aucune

Ascension

Objets interdits : animaux, plantes.

Dispositions particulières : aucune.

Australie

Objets interdits : les lois australiennes sur la quarantaine sont appliquées strictement à l'importation sur tous les produits d'origine végétale et animale ainsi que sur ceux fabriqués à base de terre ou de sable. Les envois ne doivent pas être conditionnés dans des boîtes en bois ni dans des cartons à fruit.

Pour connaître la liste exacte des produits interdits en Australie, vous pouvez consulter le site des douanes australiennes : <http://www.customs.gov.au/canibringitback/>

Dispositions particulières : aucune.

Autriche : Non Renseigné

Azerbaïdjan

Objets interdits : armes à feu (sauf autorisation d'importation)

Dispositions particulières : il est permis d'importer, sans perception de droits de douane, des marchandises dont la valeur ne dépasse 200 USD.

B

Bahamas

Objets interdits : lait écrémé en boîte, billets de banque, chèques de voyage, pièces de monnaie, métaux et objets précieux.

Disposition particulière : aucune

Bahrein

Objets interdits : boissons alcoolisées, armes et munitions, animaux vivants, monnaies, objets précieux, chèque de voyage.

Disposition particulière : aucune

Bangladesh

Objets interdits : armes et munitions. Billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, autres valeurs.

Disposition particulière : aucune

Barbade

Objets interdits : armes et munitions.

Dispositions particulières : aucune.

Belarus

Objets interdits : alcools, tabac.

Sauf en valeur Déclarée : billets de banque, monnaie, chèques de voyage, métaux précieux.

Dispositions particulières : aucune.

Belgique

Objets interdits : Produits contenant du tabac

Dispositions particulières : aucune.

Belize

Objets interdits : vêtements usagers, poignards, armes à feu, tabac, toutes monnaies, chèques de voyage, métaux et objets précieux.

Dispositions particulières : aucune.

Bénin

Objets interdits : boissons alcoolisées, armes et munitions, disques.

Disposition particulière : les exportateurs d'articles de bijouterie et d'articles confectionnés en tissu doivent transmettre à Monsieur le Chef de la Région Douanière de :

- l'OUEME, BP 47, Porto Novo, pour les envois à destination de Porto Novo.

- l'ATLANTIQUE, BP 400, Cotonou pour les envois à destination de Cotonou et autres villes du Bénin, 48 heures au plus tard après le dépôt des colis, un bordereau récapitulatif de leurs envois reprenant :

- le nom de l'expéditeur ou de
- l'établissement de l'exportateur.
- les numéros et la date de l'expédition.
- les noms et prénoms du destinataire.
- la nature et l'espèce de l'expédition.
- la valeur FOB réelle et le coût de
- l'expédition.
- la ville de destination .

Bermudes

Objets interdits : munitions.

Dispositions particulières : aucune

Bhoutan : Non Renseigné

Bolivie

Objets interdits : alcools, bijoux et objets précieux, cigarettes, billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage. Vêtements usagés sauf s'ils sont accompagnés d'un certificat de désinfection.

Dispositions particulières : factures consulaires exigées lorsque la valeur de l'envoi dépasse 100 USD. Permis d'importation exigés lorsque la valeur de l'envoi dépasse 500 USD.

Bonaire saint eustache et Saba : Non Renseigné

Bosnie-herzégovine : Non Renseigné

Botswana

Objets interdits : miel, effets usagés, billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, métaux et objets précieux, bijoux.

Dispositions particulières : le destinataire doit produire un permis d'importation au moment de la livraison d'un colis commercial.

Colis-cadeaux : les cadeaux dont le poids ne dépasse pas 5 kg et la valeur 10 rands peuvent être importés sans permis.

Brésil

Objets interdits : boissons alcoolisées, produits végétaux (admis conditionnellement avec certificat d'importation), produits pharmaceutiques sans numéro de licence délivré par le Departamento de Saúde Pública, ouvrages en matière plastique, objets d'art.

Dispositions particulières : seuils d'admission théorique en franchise : 50 USD pour les cadeaux. Droits de douane et taxes : les colis dont la valeur n'excède pas 500 USD, destinés à des particuliers ou des personnes morales non destinés à la revente bénéficient d'un Régime de Taxation Simplifié.

Brunei Darussalam

Objets interdits : sauf en valeur déclarée : billets de banque, monnaies, chèques de voyage, bijoux, métaux précieux.

Dispositions particulières : aucune.

Burkina Faso Non Renseigné

Burundi

Objets interdits : sauf en valeur déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, métaux précieux, bijoux.

Dispositions particulières : licence d'importation obligatoire pour toutes les marchandises destinées à la vente.

C

Cambodge NR

Cameroun

Objets interdits : vêtements usagés, armes de guerre.

Dispositions particulières : aucune.

Canada

Objets interdits : boissons alcoolisées à moins qu'elles ne soient adressées à une régie ou à une société provinciale des alcools, produits agricoles et pharmaceutiques sans certificat -permis-ordonnance, vêtements destinés à la vente non accompagnés d'un permis.

Dispositions particulières : Seuils d'admission théorique en franchise : 20 CAD pour les envois commerciaux - 60 CAD pour les cadeaux.

Droits de douanes et de taxes : les marchandises importées sont soumises à des droits de douane (le cas échéant), à la taxe de 7 % sur les produits et services ou à la taxe harmonisée de 15 % sur les ventes et le cas échéant à la taxe de vente provinciale.

Cap-Vert

Objets interdits : billets de banque, monnaies, chèques de voyage, métaux précieux, bijoux.

Dispositions particulières : aucune.

Chili

Objets interdits : billets de loterie, billets de banque, pierres précieuses. Les armes à feu, les médicaments, les produits alimentaires, les semences. Les produits végétaux, les cartes et atlas doivent être accompagnés d'un certificat-licence-permis d'importation.

Dispositions particulières : Seuils d'admission théorique en franchise : 30 USD pour les cadeaux et envois sans valeur commerciale.

Droits ad valorem = 11 % droits de douanes = 1,55 % TVA = 18 %.

Chine

Objets interdits : armes à feu et munitions, produits animaux et plantes porteurs de germes. Les marchandises importées à des fins commerciales doivent être accompagnées d'un permis d'importation.

Dispositions particulières : seuils d'admission théorique en franchise : 500 CNY pour les cadeaux et envois sans valeur commerciale.

Droits de douane et taxes : droits de douane variables, TVA : 17 %.

Chypre Non Renseigné

Colombie

Objets interdits : vêtements usagés, armes à feu, café, sucre, viande, savon, boissons alcoolisées, billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, bijoux, métaux précieux.

Dispositions particulières : aucune.

Comores

Objets interdits : sauf en valeur déclarée, les billets, monnaies, chèques de voyage, bijoux, métaux précieux.

Dispositions particulières : aucune.

Congo

Objets interdits : produits anticonceptionnels, conserves non dénommées.

Dispositions particulières : aucune.

Corée du nord Non Renseigné

Corée du sud

Objets interdits : armes et munitions, tissus, laine, riz.

Sauf avec autorisation à l'importation délivrée par la douane coréenne : toutes monnaies, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux.

Dispositions particulières : aucune.

Costa rica

Objets interdits : métaux et objets précieux,

Dispositions particulières : aucune.

Côte d'ivoire

Objets interdits : boissons alcoolisées, armes blanches, diamants bruts.

Dispositions particulières : aucune.

Croatie

Objets interdits : celluloïd et munitions.

Dispositions particulières : aucune.

Cuba

Objets interdits : vêtements usagés, valeurs, bijoux, parfums, boissons alcoolisées, monnaies, billets de banque, chèques de voyage, valeurs au porteur, tabac, cigares, cigarettes, chewing-gum, chaussures usagées, papier-photo, jumelles, teinture.

Dispositions particulières : factures ordinaires ou consulaires : tous les envois dont le poids est supérieur à 2 kg doivent être accompagnés d'une facture consulaire. Ce document s'obtient auprès de l'ambassade de Cuba sise dans le pays d'origine des envois et coûte 100 USD par envoi. Pour faciliter le travail des autorités douanières, il convient d'indiquer la présence de cette facture sur les documents douaniers qui accompagnent les envois.

Curacao Non Renseigné

D

Danemark Non Renseigné

Djibouti

Objets interdits : boissons alcoolisées.

Dispositions particulières : aucune.

Dominique

Objets interdits : vêtements usagés, armes et munitions.

Dispositions particulières : aucune.

E

Egypte

Objets interdits : sauf en valeur déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux. Armes et munitions (sauf permis), billets de loterie, tabac, cartes de paiement électronique.

Dispositions particulières : des permis d'importation ne sont pas exigés pour les colis-cadeaux dont la valeur n'excède pas 20 livres égyptiennes, à condition qu'ils ne soient destinés à l'usage personnel et qu'ils n'aient pas une valeur marchande. Pour les colis cadeaux dont la valeur est supérieure au montant ci-dessus, un permis d'importation est exigé.

El Salvador

Objets interdits : vins, armes de guerre et munitions, papier à cigarette.

Dispositions particulières : aucune.

Emirats Arabe Unis

Objets interdits : armes et munitions, boissons alcoolisées, produits du porc, billets de loterie.

Dispositions particulières : les mesures douanières appliquées au dédouanement des Emirats Arabes Unis sont les suivantes :

1. Les colis dont le montant n'excède pas les 500 dirhams sont dispensés de toute mesure douanière. Il en est de même pour les colis dont le montant dépasse 500 dirhams mais qui n'ont pas un caractère commercial et contiennent des effets personnels.
2. Tous les colis provenant par voie postale, quels que soient leur contenu et leur valeur, ne doivent pas comprendre d'objets ou de marchandises en provenance d'Israël ou de société ayant quelque rapport avec Israël.
3. Les colis dont la valeur dépasse 500 dirhams et qui ont un caractère commercial doivent être accompagnés des documents suivants :- les factures originales authentifiées par les Consulats des Emirats Arabes Unis auprès des pays de provenance- le certificat d'origine authentifié- la liste du contenu des colis- le certificat de franchise de droits (colis concernant les ministères, les milieux gouvernementaux, les missions diplomatiques, etc...)

Equateur

Objets interdits : les armes à feu, les médicaments, les produits agricoles et minéraux sauf s'ils sont accompagnés d'un certificat-licence-permis d'importation.

Dispositions particulières : seuils d'admission théorique en franchise : 200 USD pour les cadeaux et envois sans valeur commerciale.

Erythrée

Objets interdits : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, métaux précieux, bijoux, armes et munitions.

Dispositions particulières : aucune.

Espagne Non Renseigné

Estonie Non Renseigné

Etats-unis

Objets interdits : boissons alcoolisées, produits pharmaceutiques non agréés par l'administration américaine.

Envois de produits alimentaires :

- Les entreprises productrices de produits alimentaires doivent être enregistrées auprès de la Food and Drug Administration.
- Une déclaration préliminaire auprès de la FDA (Prior Notice) doit être réalisée pour chaque article alimentaire exporté. La FDA confirme (ou infirme) avec un numéro d'identification de la déclaration

préliminaire. Ce numéro doit être reporté sur la déclaration en douane postale.

Dispositions particulières : seuils d'admission théorique en franchise: 200 USD pour les marchandises vendues par correspondance 100 USD pour les cadeaux.



NOTIFICATION RELATIVE A EXPÉDITION DES « HOVERBOARDS »

Les opérateurs postaux américains n'acceptent plus les colis arrivant par voies aériennes contenant des « hoverboards » en raison des batteries au lithium qu'ils contiennent.

Ethiopie

Objets interdits : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, métaux précieux, bijoux, armes et munitions.

Dispositions particulières : aucune.

F

Fidji

Objets interdits : couteaux à cran d'arrêt, teintures.

Dispositions particulières : aucune.

Finlande Non Renseigné

G

Gabon

Objets interdits : produits anticonceptionnels, armes de guerre et munitions, tabac, cigares, cigarettes, boîtes de conserves non dénommées.

Dispositions particulières : aucune.

Gambie

Objets interdits : armes et munitions.

Dispositions particulières : aucune.

Géorgie

Objets interdits : armes à feu, métaux précieux, billets de banque, chèques.

Dispositions particulières : aucune.

Géorgie et îles sandwich du sud

Objets interdits : armes à feu, métaux précieux, billets de banque, chèques.

Dispositions particulières : aucune.

Géorgie du sud

Objets interdits : sauf en valeur déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux. Bijoux, munitions.

Dispositions particulières : aucune.

Ghana

Objets interdits : sauf en valeur déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux. Bijoux, munitions.

Dispositions particulières : aucune.

Gibraltar

Objets interdits : billets de loterie.

Dispositions particulières : aucune.

Grèce Non Renseigné

Grande Bretagne

Objets interdits :

- Vin.
- L'envoi de produits d'origine animale, les plantes, les produits végétaux, ne sont pas autorisés car ils nécessitent un certificat sanitaire, avec un renforcement des contrôles à partir du 31 janvier 2024

Grenade

Objets interdits : munitions, billets de loterie.

Dispositions particulières : aucune.

Groenland Non Renseigné

Guam

Objets interdits : Boissons alcoolisées, produits pharmaceutiques non agréés par l'administration américaine.

Pour les envois de produits alimentaires :

- Les entreprises productrices de produits alimentaires doivent être enregistrées auprès de la Food and Drug Administration.
- Une déclaration préliminaire auprès de la FDA (Prior Notice) doit être réalisée pour chaque article alimentaire exporté. La FDA confirme (ou infirme) avec un numéro d'identification la déclaration préliminaire. Ce numéro doit être reporté sur la déclaration en douane postale.

Dispositions particulières : seuils d'admission théorique en franchise :

- 200 USD pour les marchandises vendues par correspondance
- 100 USD pour les cadeaux

Guatemala

Objets interdits : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux, billets de loterie, biberons, effets usagés.

Dispositions particulières : aucune.

Guernesey Non Renseigné

Guinée

Objets interdits : produits anticonceptionnels, biberons, matériels de guerre.

Dispositions particulières : aucune.

Guinée équatoriale

Objets interdits : pièces de monnaie, billets de banque, métaux précieux.

Dispositions particulières : aucune.

Guinée Bissau

Objets interdits : munitions.

Dispositions particulières : aucune.

Guyana

Objets interdits : pièces de monnaie, billets de banque, viandes, poissons, sucre, miel, condiments, boissons alcoolisées ou non, linge, meubles.

Dispositions particulières : aucune.

H

Haïti

Objets interdits : produits anticonceptionnels, bijoux.

Dispositions particulières : aucune.

Honduras

Objets interdits : pièces de monnaie, billets de banque, chèques de voyage, autres valeurs, bijoux, armes et munitions.

Disposition particulière : aucune

Hong Kong

Objets interdits : billets de loterie, celluloïd.

Disposition particulière : aucune.

Hongrie Non Renseigné

I

Ile Heard et iles McDonald

Animaux, plantes et dérivés non transformés sont soumis à une législation phytosanitaire complexe. Plus de 150 produits agricoles sont soumis à une licence d'importation et à des mesures de quarantaine très restrictives. Les emballages et palettes doivent être accompagnés d'un certificat de fumigation. Des biens sont soumis à quota ou restrictions : fromage, tabac, produits pharmaceutiques.

Pour plus d'informations, consulter le site des douanes australiennes : <http://www.customs.gov.au>

Iles Caimans

Objets interdits : rhum, café, munitions.

Disposition particulière : aucune.

Iles Cook

Objets interdits : boissons alcoolisées.

Dispositions particulières : aucune.

Iles Féroé Non Renseigné

Iles Madère NR

Iles Malouines

Objets interdits : sauf en valeur déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux.

Dispositions particulières : aucune.

Iles Mariannes du nord

Objets interdits : boissons alcoolisées, produits pharmaceutiques non agréés par l'administration américaine.

Envois de produits alimentaires :

- Les entreprises productrices de produits alimentaires doivent être enregistrées auprès de la Food and Drug Administration.

- Une déclaration préliminaire auprès de la FDA (Prior Notice) doit être réalisée pour chaque article alimentaire exporté. La FDA confirme (ou infirme) avec un numéro d'identification la déclaration préliminaire.

Ce numéro doit être reporté sur la déclaration en douane postale.

Dispositions particulières : Seuils d'admission théorique en franchise :

- 200 USD pour les marchandises vendues par correspondance

- 100 USD pour les cadeaux

Iles Marshall

Objets interdits : boissons alcoolisées.

Dispositions particulières : aucunes.

Iles Salomon

Objets interdits : vêtements usagés, armes et munitions.

Dispositions particulières : aucune.

Iles Truques et Caiques

Objets interdits : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux, munitions.

Dispositions particulières : aucune.

Iles vierges britanniques Non Renseigné

Iles vierges des états unis Non Renseigné

Inde

Objets interdits : graisses et huiles animales, présure d'origine animale, bois et produits sous forme de bois, produits chimiques. Les armes à feu doivent être accompagnées d'un certificat- licence-permis d'importation

Disposition particulière : 2000 roupies pour les cadeaux. Aucune limite pour les envois sans valeur commerciale. Franchise de droits pour les oeuvres de bienfaisance.

Indonésie

Objets interdits : aucun

Disposition particulière : pour les objets expédiés dans un but commercial, l'expéditeur doit mentionner le numéro et la date du permis d'importation.

Irak Non Renseigné

Iran

Objets interdits : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux, boissons alcoolisées, armes et munitions, journaux de mode, jeux de hasard, sucre, instruments de musique, vêtements usagés, cartes postales et portraits de femmes nues.

Disposition particulière : licence d'importation obligatoire, notamment pour les envois de chocolat et les produits cosmétiques.

Irlande Non Renseigné

Islande

Objets interdits : jouets de plomb, abeilles, ver à soie, munitions, peaux et cuirs tannés, billets de banque et monnaie islandaise, valeurs quelconques payables en monnaie islandaise.

Disposition particulière : aucune

Israël

Objets interdits : pierres précieuses, armes à feu, appareils de télécommunication, animaux, plantes, substances pharmaceutiques non accompagnées d'un certificat-licence-permis d'importation.

Dispositions particulières : seuils d'admission théorique en franchise :

35 USD pour les cadeaux et envois sans valeur commerciale. Droits de douanes et de taxes : droits de douane (0%- 85 %) TVA 17 %.

Italie Non Renseigné

J

Jamaïque

Objets interdits : alcool, café, billets de loterie, miel, sucre.

Dispositions particulières : aucune.

Japon

Objets interdits : produits végétaux sans certificat.

Dispositions particulières : seuils d'admission théorique en franchise : 10 000 JPY.

Droits de douane et taxes : droits de douane variables : TVA = 5 %.



NOTIFICATION RELATIVE A EXPÉDITION DES « HOVERBOARDS »

Les opérateurs postaux japonais n'acceptent plus les colis arrivant par voies aériennes contenant des « hoverboards » en raison des batteries au lithium qu'ils contiennent.

Jersey Non Renseigné

Jordanie

Objets interdits : armes, munitions, billets de banque, métaux précieux, valeurs, billets de loterie.

Dispositions particulières : aucune.

K

Kazakhstan

Objets interdits : armes, produits d'origine animale et végétales rares.

Dispositions particulières : aucune.

Kenya

Objets interdits : billets de banque, pièces de monnaie, vêtements usagés, armes, spiritueux, billets de loterie.

Dispositions particulières : aucune.

Kirghizistan Non Renseigné

Kiribati

Objets interdits : monnaies, lingots, teintures.

Dispositions particulières : aucune.

Kosovo

Objets interdits : boissons alcoolisées, jouets, tapis, plantes, matières liquides, jeu d'échecs.

Dispositions particulières : aucune

Les colis avec des produits de pharmacie et de parapharmacie doivent obligatoirement être accompagnés d'une ordonnance médicale.

Koweït

Objets interdits : boissons alcoolisées, armes, cassettes.

Dispositions particulières : les envois dont la valeur commerciale est supérieure à 762.25 € doivent impérativement être accompagnés d'un certificat d'origine délivré par la Chambre de Commerce.

L

Laos république démocratique populaire

Objets interdits : boissons alcoolisées, armes et munitions, objets anticonceptionnels, imprimés relatifs aux loteries, billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux.

Dispositions particulières : aucune.

Lesotho

Objets interdits : armes, vêtements usagés, eau de Cologne, uniformes.

Dispositions particulières : aucune.

Lettonie Non Renseigné

Liban

Objets interdits : monnaies, billets de banque, valeurs au porteur, chèques de voyage, or, argent, pierres précieuses, matières liquéfiables et objets fragiles notamment en verre. Les produits d'origine animale, les produits chimiques et pharmaceutiques ainsi que les armes à feu doivent être accompagnés d'un certificat-licence-permis d'importation.

Dispositions particulières : aucun.

Liberia

Objets interdits : boissons alcoolisées, pièces de monnaie, valeurs au porteur, métaux précieux.

Dispositions particulières : aucune.

Libye

Objets interdits : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux, boissons alcoolisées, tabac, thé, viande de porc, poids et mesures.

Dispositions particulières : lorsque le contenu des colis est envoyé dans un but commercial, un permis d'importation est exigé. Toutefois, le permis d'importation n'est pas nécessaire pour les colis contenant des marchandises dont la valeur ne dépasse pas cinq livres libyennes.

Lichtenstein Non Renseigné

Lituanie Non Renseigné

Luxembourg Non Renseigné

M

Macoa

Objets interdits : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux.

Dispositions particulières : aucune.

Macédoine Non Renseigné

Madagascar

Objets interdits : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux.

Dispositions particulières : aucun

Malaisie

Objets interdits : sauf en valeur déclarée: billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux.

Armes, lait et produits laitiers, vêtements militaires

Disposition particulière : aucune.

Malawi

Objets interdits : armes et munitions, végétaux, vêtements usagés, argent, or et autres valeurs.

Disposition particulière : aucune.

Maldives

Objets interdits : boissons alcoolisées, statues religieuses.

Disposition particulière : aucune.

Mali

Objets interdits : boissons alcoolisées, diamants.

Disposition particulière : aucune.

Malte Non Renseigné

Maroc

Objets interdits : billets de banque ou valeur au porteur.

Disposition particulière : seuils d'admission théorique en franchise : échantillons d'une valeur inférieure à 500 MAD.

Maurice

Objets interdits : vêtements usagés, munitions.

Dispositions particulières : aucune.

Mauritanie

Objets interdits : diamants.

Dispositions particulières : aucune.

Mexique

Objets interdits : armes, billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux, billets de banque.

Dispositions particulières : la traduction en espagnol des factures accompagnant les colis est obligatoire.

Micronésie Non Renseigné

Moldavie

Objets interdits : céréales.

Dispositions particulières : l'origine de la marchandise doit être justifiée si la valeur dépasse 2000 USD.

Mongolie

Objets interdits : vêtements, chaussures et lingeries usagés, pierres précieuses, matériaux de construction.

Dispositions particulières : aucune.

Monténégro Non Renseigné

Montserrat

Objets interdits : vêtements usagés, armes et munitions.

Dispositions particulières : aucune.

Mozambique

Objets interdits : armes, munitions, pièces de monnaie, billets de banque, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux, soie.

Disposition particulière : aucune.

Myanmar

Objets interdits : armes, café, monnaie, pierres et métaux précieux.

Dispositions particulières : aucune.

Namibie

Objets interdits : armes, pierres et métaux précieux, cigarettes, loteries, vêtements, chaussures usagées.

Dispositions particulières : seuils d'admission théorique en franchise : 400 rands pour les cadeaux.

Nauru Non Renseigné

Népal

Objets interdits : fibres synthétiques, appareils de photographie, montres et pièces détachées, clous de girofle, roulements à bille, cannelle.

Dispositions particulières : aucune.

Nicaragua

Objets interdits : sauf en Valeur Déclarée, billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux. Effets usagés, uniformes, tabac, briquets.

Dispositions particulières : aucune.

Niger

Objets interdits : boissons alcoolisées, diamants.

Dispositions particulières : aucune.

Nigeria

Objets interdits : sauf en valeur déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, métaux précieux. Boissons alcoolisées, chaussures, cigarettes, vêtements de toute sorte, calendriers, bijouterie, pâte dentifrice, tissus.

Dispositions particulières : aucune.

Niué Non Renseigné

Norvège

Objets interdits : boissons alcoolisées, viandes, végétaux, matériel de communication sans certificat d'importation.

Dispositions particulières : seuils d'admission théorique en franchise , cadeaux 500 NK.

Aucun droit n'est perçu si la valeur totale des droits et taxes ne dépasse pas 50 NOK. Droits de douane et taxes : TVA 23 %

Nouvelle-Zélande

Objets interdits : boissons alcoolisées, tabac, préparations à base de céréales ou de farine (sauf pâtes alimentaires), matières biologiques périssable, produits pharmaceutiques en l'absence d'agrément, produits à base de plante (ex : bouquets, graines, pots-pourris), épines de pin et d'épicéa, produits d'origine animale (ex : miel, viande), produits frais, produits en bois

Dispositions particulières : seuils d'admission théorique en franchise : 110 NZD pour les cadeaux ; 400 NZD pour les envois commerciaux.

Droits de douanes et taxes : taxe sur les biens et les services = 12,5 %

O

Oman

Objets interdits : armes, billets de banque, boissons alcoolisées.

Dispositions particulières : aucune.

Ouganda

Objets interdits : armes et munitions, billets de loterie, spiritueux.

Dispositions particulières : aucune.

Ouzbékistan

Objets interdits : pièces de monnaie, billets de banque, chèques, timbres-poste, or, argent ou autres valeurs.

Dispositions particulières : aucune.

P

Pakistan

Objets interdits : les armes à feu et les produits pharmaceutiques doivent être accompagnés d'un certificat - licence- permis d'importation.

Dispositions particulières : seuils d'admission théorique en franchise :

- 1000 roupies pour les cadeaux
- 2000 roupies pour les envois sans valeur commerciale
- 2500 roupies pour les envois commerciaux

Palaos Non Renseigné

Panama

Objets interdits : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux, armes.

Dispositions particulières : aucune.

Papouasie-Nouvelle Guinée NR

Paraguay

Objets interdits : billets de banque, chèques de voyage, valeurs au porteur, pièces de monnaie, métaux précieux, bijoux, jouets en matière plastique, vêtements usagés.

Disposition particulière : aucune.

Pays-Bas Non Renseigné

Pérou

Objets interdits : produits anti-parasitaires, vêtements et chaussures usagés destinés à la vente, produits à base de viande bovine. Les équipements radio, les armes à feu, les produits pharmaceutiques et les envois dont la valeur en douane excède 5000 USD doivent être accompagnés d'un certificat - licence - permis d'importation.

Dispositions particulières : aucune.

Philippines

Objets interdits : armes, produits anticonceptionnels, spiritueux, café.

Disposition particulière : aucune.

Pitcairn

Objets interdits : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux.

Disposition particulière : aucune.

Pologne Non Renseigné

Porto Rico

Objets interdits : boissons alcoolisées, produits pharmaceutiques non agréés par l'administration américaine.

Envois de produits alimentaires :

- Les entreprises productrices de produits alimentaires doivent être enregistrées auprès de la Food and Drug Administration.

- Une déclaration préliminaire auprès de la FDA (Prior Notice) doit être réalisée pour chaque article alimentaire exporté.

La FDA confirme (ou infirme) avec un numéro d'identification la déclaration préliminaire. Ce numéro doit être reporté sur la déclaration en douane postale.

Dispositions particulières : seuils d'admission théorique en franchise :

200 USD pour les marchandises vendues par correspondance

100 USD pour les cadeaux

Portugal Non Renseigné

Q

Qatar

Objets interdits : vins et boissons alcoolisées (sauf autorisation préalable), viande de porc et dérivés, jeux de hasard, jouets télécommandés et vêtements militaires.

Dispositions particulières : aucune.

R

République Arabe Syrienne

Objets interdits : armes, billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux, bas de soie et de nylon, chaussures, savon, papier à cigarettes, tabac, vêtements en coton, vêtements militaires et vêtements usagés.

Dispositions particulières : seuils d'admission théorique en franchise :

- 2000 livres syriennes pour les cadeaux et les envois commerciaux
- 500 livres syriennes pour les autres envois.

République Centrafricaine

Objets interdits : produits anticonceptionnels, armes de guerre, conserves non dénommées.

Dispositions particulières : aucune.

République démocratique du Congo

Objets interdits : produits anticonceptionnels, conserves non dénommées.

Dispositions particulières : aucune.

République dominicaine

Objets interdits : armes blanches, armes à feu, objets en verre, jeux de hasard, billets de banque et autres valeurs au porteur.

Dispositions particulières : aucune.

République tchèque Non Renseigné

Roumanie Non Renseigné

Russie

Objets interdits : armes à feu, armes blanches, munitions, devise de la fédération de Russie, boissons alcoolisées, tabacs, produits médicaux, produits chimiques, bijouteries fantaisie, tout support de matériel politique, matériels de photocopie, cartes d'identité et passeports.

Les envois de produits alimentaires, de parfumerie, de jouets et les supports radio ou vidéo ne sont admis qu'à destination des particuliers en quantité limitée à 10 articles.

Dispositions particulières : seuils d'admission théorique en franchise :

100 USD pour les marchandises non destinées à la production ou au commerce.

Droit de douane et taxes : droits de douane variables, TVA : 18%.

Rwanda

Objets interdits : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux.

Dispositions particulières : aucune.

S

Sahara Occidental Non Renseigné

Saint-Christophe-et-Niévès

Objets interdits : armes et munitions (sauf licence du gouvernement) et vêtements usagés

Dispositions particulières : aucune.

Sainte-Hélène

Objets interdits : animaux vivants, certaines plantes.

Dispositions particulières : aucune.

Sainte-Lucie

Objets interdits : sauf en valeur déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux. Vêtements usagés.

Dispositions particulières : aucune.

Saint-Martin Non Renseigné

Saint-Siège (Vatican)

Objets interdits : plantes et produits végétaux.

Dispositions particulières : aucune.

Saint-Vincent

Objets interdits : vêtements usagés, monnaies.

Dispositions particulières : aucune.

Samoa

Objets interdits : boissons alcoolisées, produits pharmaceutiques non agréés par l'administration américaine.

Envois de produits alimentaires :

- Les entreprises productrices de produits alimentaires doivent être enregistrées auprès de Food and Drug Administration.

- Une déclaration préliminaire auprès de la FDA (Prior Notice) doit être réalisée pour chaque article alimentaire exporté. La FDA confirme (ou infirme) avec un numéro de la déclaration préliminaire. Ce numéro doit être reporté sur la déclaration en douane postale.

Dispositions particulières : seuils d'admission théorique en franchise :

- 200 USD pour les marchandises vendues par correspondance.

- 100 USD pour les cadeaux.

Samoa américaines Non Renseigné

São Tomé-et-Principe Non Renseigné

Sénégal

Objets interdits : boissons alcoolisées, diamants bruts, produits anticonceptionnels.

Dispositions particulières : aucune.

Serbie Non Renseigné

Seychelles

Objets interdits : billets de banque, pièces de monnaies, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux. Vêtements usagés, armes et munitions.

Dispositions particulières : aucune.

Sierra Leone

Objets interdits : spiritueux, papier monnaie, lampes de chasse.

Dispositions particulières : aucune.

Singapour

Objets interdits : sauf en valeur déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux. Armes, plantes, lait écrémé.

Dispositions particulières : aucune.

Slovaquie Non Renseigné

Slovénie Non Renseigné

Somalie Non Renseigné

Soudan

Objets interdits : alcools, vins, billets de banque, armes.

Dispositions particulières : aucune.

Sri Lanka

Objets interdits : cigarettes, huiles végétales, biscuits, sucre, toutes conserves, parfumerie, mouchoirs, bijoux, savons, crayons, stylos, gommes à effacer.

Dispositions particulières : aucune.

Suède Non Renseigné

Suisse

Objets interdits : armes, produits agricoles, plantes, produits chimiques, produits à base animale sans permis d'importation.

Dispositions particulières : seuils d'admission théorique en franchise :

100 CHF pour les cadeaux.

Droits de douane et taxes : TVA = 7.6 % à 12,4 %

Suriname

Objets interdits : armes à feu, billets de banque, monnaies.

Dispositions particulières : aucune.

Svalbard et île Jan Mayen NR

Swaziland

Objets interdits : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux.

Dispositions particulières : aucune.

T

Tadjikistan NR

Taiwan

Objets interdits : sauf insérés dans des envois en Valeur Déclarée et n'excédant pas 25 USD : billets de banque, pièces de monnaie, métaux précieux, bijoux. Sucre, thé, vins, cigares, cigarettes, briquets chargés, cartouches de recharge.

Dispositions particulières : les colis contenant divers menus cadeaux de valeur insignifiante, dont le prix total n'excède pas 600 Taïwan dollars, soit 15 USD (valeur douanière), peuvent être importés en franchise.

Tanzanie

Objets interdits : sauf en valeur déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux.

Armes et munitions, spiritueux, billets de loterie.

Dispositions particulières : il n'est pas nécessaire d'insérer des factures ordinaires ou consulaires, etc. dans les envois adressés à des particuliers.

L'importation par la Poste de toute marchandise en vue de sa revente par des commerçants est interdite, sauf permis délivré par : The Imports Controller - Bank of Tanzania- PO Box 2939 - DAR ES-SALAAM, Tanzania.

Tchad

Objets interdits : produits anticonceptionnels.

Dispositions particulières : aucune.

Thaïlande

Objets interdits : sauf en Valeur Déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux.

Disposition particulière : les envois dont la valeur est inférieure à 500 Baths sont exonérés de droits de douane.

Timor Oriental

Objets interdits : aucun.

Disposition particulière : pour les objets expédiés dans un but commercial, l'expéditeur doit mentionner le numéro et la date du permis d'importation de devises.

Togo

Objets interdits : alambics, billets de loterie, monnaies, saccharine.

Disposition particulière : aucune.

Tokelau

Objets interdits : boissons alcoolisées, tabac, préparations à base de céréales ou de farine (sauf pâtes alimentaires), matières biologiques périssables, produits pharmaceutiques en l'absence d'agrément.

Disposition particulière : seuils d'admission théorique en franchise :

110 NZD pour les cadeaux

400 NZD pour les envois commerciaux

Tonga

Objets interdits : spiritueux.

Disposition particulière : aucune.

Trinidad et Tobago

Objets interdits : couteaux à crans d'arrêt, café brut, miel.

Disposition particulière : aucune.

Tristan Da Cunha

Objets interdits : animaux vivants, certaines plantes.

Disposition particulière : aucune.

Tunisie

Objets interdits : boissons alcoolisées (sauf autorisation spéciale du Ministère des Finances tunisien), produits anticonceptionnels, cartes à jouer, craies, crayons, biberons.

Disposition particulière : aucune.

Turkménistan

Objets interdits : argent, pièces de monnaie, billets de banque, chèques et autres objets de valeur.

Disposition particulière : aucune.

Turquie

Objets interdits : sauf en valeur déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux.

Boissons alcoolisées, objets anticonceptionnels, tabac, thé, cartes à jouer, téléphones portables.

Dispositions particulières : aucune.

Tuvalu

Objets interdits : billets de banque, monnaies, lingots, teintures.

Dispositions particulières : aucune.

U

Ukraine

Objets interdits : les armes à feu, les appareils de communication, les produits pharmaceutiques, les produits alimentaires, les tabacs et les alcools doivent être accompagnés d'un certificat - licence - permis d'importation.

Dispositions particulières : seuils d'admission théorique en franchise : franchise totale pour les cadeaux et les envois sans valeur commerciale. 100 USD pour les envois commerciaux.

Uruguay

Objets interdits : sauf avec certificat de désinfection : vêtements usagés. Armes, billets de loterie.

Dispositions particulières : aucune.

V

Vanuatu Non Renseigné

Vénézuéla

Objets interdits : fruits, café, sel, billets de loterie, papier à cigarettes, perles, timbres-poste.

Disposition particulière : aucune.

Vietnam

Objets interdits : armes et munitions, graines, fruits, miel, objets précieux, appareils radio, tabac, effets usagés, boîtes de conserve. Billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, bijoux et autres objets précieux.

Disposition particulière : aucune.

Y

Yémen

Objets interdits : armes, métaux précieux, disques, monnaies, boissons alcoolisées, viande de porc.

Disposition particulière : tous les colis commerciaux à destination du Yémen (c'est-à-dire les colis ayant une valeur supérieure à 20 000 rials, soit l'équivalent de 2 000 USD, et qui sont adressés par un même expéditeur à un même destinataire) doivent être accompagnés d'un permis d'importation fourni par le Ministère de l'Economie, de l'Approvisionnement et du commerce à Sanaa.

Zambie

Objets interdits : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux, spiritueux, aphrodisiaques, tabac, cigarettes, cartes à jouer.

Disposition particulière : aucune.

Zimbabwe

Objets interdits : spiritueux, miel, billets de loterie, pièces de monnaie, billets de banque, devises et autres objets de valeur.

Disposition particulière : aucune.